

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 74 (2012)

Artikel: Le réveil des ouvriers agricoles
Autor: Gendre, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RÉVEIL DES OUVRIERS AGRICOLES

Tout le monde aux champs! Femmes de mobilisés, jeunes volontaires, réfugiés et internés, ouvriers citadins au bénéfice d'une prime... Et les domestiques agricoles, dans tout ça?

PAR SAMUEL GENDRE

L'auteur, qui a étudié pour un master à l'Université de Fribourg les implications économiques et sociales du plan Wahlen dans le canton, est actif dans le domaine de la conservation des biens culturels au sein de l'ICCROM à Rome.



*Composition du Cpl. B. Schorderet
E. M. Rgt. inf. mont. 7*

Lorsque l'armistice franco-allemand de juin 1940 marque la fin de l'invasion foudroyante menée par le Troisième Reich sur le front occidental, la Suisse est presque totalement entourée par les forces de l'Axe. Un climat d'insécurité s'installe alors dans une population en manque de repères. Bien que le pays soit beaucoup mieux préparé à faire face à cette guerre qu'à la précédente, la faim est perçue comme une sérieuse menace puisque la production agricole indigène, trop orientée vers les produits d'origine animale, ne permet alors de subvenir qu'à 52% des besoins alimentaires du pays; et les possibilités d'importation ne poussent pas à l'optimisme.

Armée, agriculture, même combat pour la défense du pays ! Cette gravure de l'artiste Bernard Schorderet a paru dans le journal du régiment 7, *Noir sur Blanc*, n° 3, 23 juillet 1940.

CULTIVER POUR RÉSISTER

Le 15 novembre 1940, Friedrich Traugott Wahlen, ingénieur agronome et chef de la Section de la production agricole et de l'économie domestique à l'Office de l'économie de guerre, rend public un plan qu'il a développé depuis plusieurs années. Il part du principe que, pour une même surface, la culture des pommes de terre peut fournir deux fois plus de calories que la culture des céréales, et quatre fois plus que les herbages transformés par le bétail en lait ou en viande. Ce programme vise donc à augmenter les cultures et la production agricole, afin notamment de rendre le pays moins dépendant de l'étranger sur le plan alimentaire.

L'agriculture suisse doit, selon lui, engager une véritable «bataille des champs» pour assurer l'approvisionnement du pays. Bien que Wahlen l'ait présenté à l'insu de ses supérieurs, le plan auquel son nom sera donné est finalement adopté par les autorités fédérales; celles-ci vont impliquer progressivement l'ensemble de la population dans cet acte de résistance qui, à long terme, devrait permettre une réorientation de la production et un assainissement de l'agriculture. Le plan Wahlen n'invente certes pas la notion d'extension des cultures. Il s'inscrit en réalité dans la ligne d'une «nouvelle politique agraire» antérieure à la guerre mais échafaudée dans l'optique de celle-ci, et il emboîte le pas à un plan d'extension des cultures démarré à l'automne 1939 déjà.¹ Mais il va donner à la culture des champs un élan sans précédent.

Le plan Wahlen ne parviendra cependant à augmenter que de 7% (selon les chiffres les plus communément acceptés) le taux d'auto-

¹ BAUMANN, MOSER 1999, p. 84.

approvisionnement de la Suisse, et il restera tout au long de la guerre tributaire des importations de semences, d'engrais, de carburants et de cuivre pour l'emploi d'engins motorisés, de ciment pour les constructions ou encore les améliorations foncières. Malgré tout, la Suisse jouit pendant la guerre d'un taux d'alimentation auquel ne peut prétendre aucun autre pays d'Europe, exception faite de la Suède²; un taux qui, néanmoins, ne tient pas seulement à l'augmentation des cultures et de la production agricole préconisée par Wahlen, mais aussi au rationnement et à la constitution de stocks, ou encore au changement d'habitudes de consommation et au contrôle du marché noir.

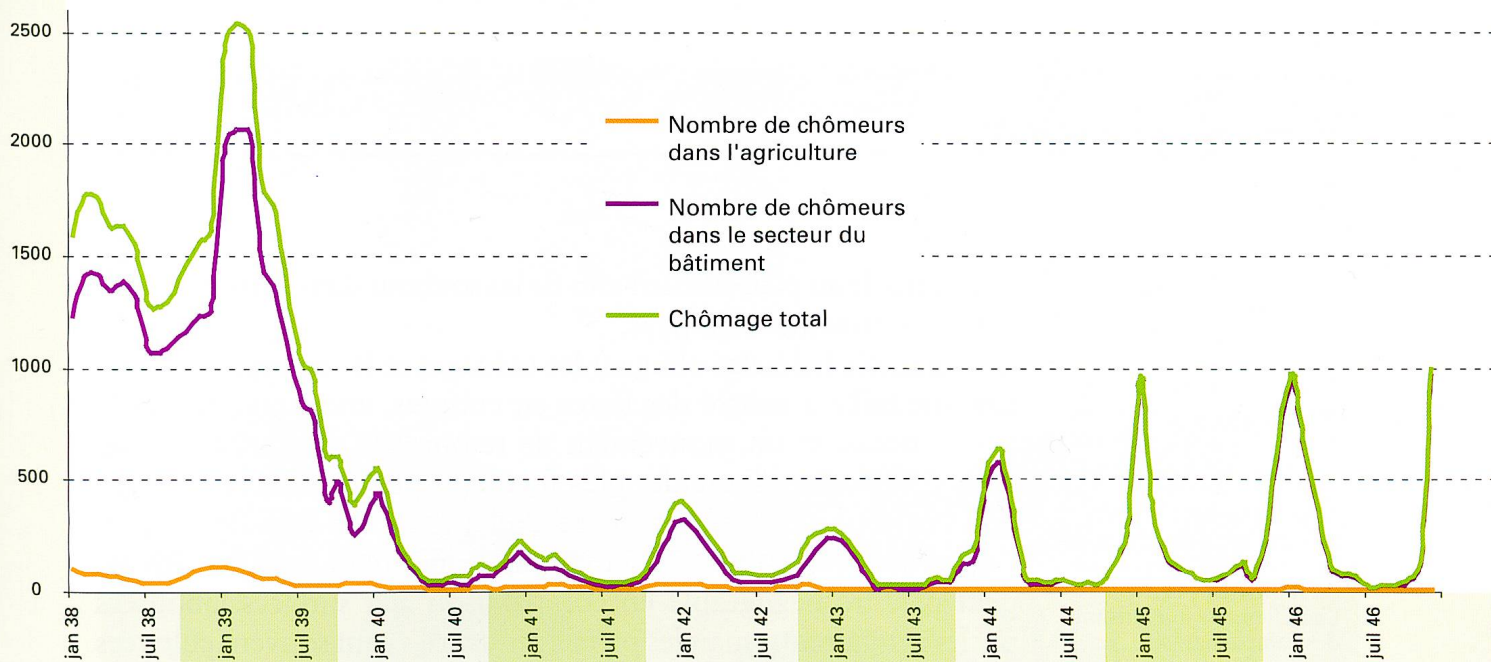
Dans cet effort d'autarcie, le très agricole canton de Fribourg se distingue en étant un des principaux cantons producteurs, et dégage un surplus qui profite à d'autres cantons. Le présent article traite principalement des effets sociaux qui ont accompagné le plan Wahlen en pays fribourgeois, et tout particulièrement de l'organisation des ouvriers agricoles en réaction aux mesures édictées par les autorités fédérales pour assurer le bon fonctionnement de ce plan d'extension des cultures.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Afin d'accroître la production agricole, les autorités fédérales vont en premier lieu solliciter les agriculteurs. Cependant, ceux-ci doivent également satisfaire aux exigences de l'armée. Bien qu'elles soient accueillies comme un remède au chômage après la crise économique des années 1930, les mobilisations générales de septembre 1939 et mai 1940 soulagent surtout le secteur du bâtiment, puisque l'agriculture connaît presque le plein emploi et manque même de main-d'œuvre qualifiée.

Sur les petits et moyens domaines fribourgeois, l'absence du chef d'exploitation se fait alors durement sentir, sans compter que l'armée réquisitionne parfois aussi les chevaux et les moteurs, privant ainsi les exploitations d'une importante force de traction. En outre, elle demande par la même occasion aux paysans de fournir du foin et de la paille, puis aussi de l'avoine et de l'orge, ce qui réduit la quantité de fourrage disponible pour leur bétail. Enfin, les salariés agricoles ont tendance à se porter volontaires pour rester dans l'armée après

² MAURER 1985, p. 104.



leur temps de service obligatoire, car leurs journées y sont moins astreignantes et leur alimentation meilleure qu'à la ferme.

Certes, les années du plan Wahlen ne connaissent pas de mobilisation générale et les agriculteurs sont moins nombreux à être appelés simultanément, mais les efforts demandés pour l'approvisionnement alimentaire augmentent vraiment à partir de 1941. Les agriculteurs doivent labourer davantage de terres, sur lesquelles ils pratiquent des cultures qui demandent davantage de travail : un hectare en prairie requiert en effet quatre fois moins de travail qu'un hectare de pommes de terre, et de huit à seize fois moins de travail qu'un hectare de légumes. Même de courte durée, l'absence des paysans compromet donc la bonne marche de l'exploitation et l'exécution d'un plan qui fait la part belle aux cultures exigeantes en main-d'œuvre. En sus de ses tâches habituelles, la paysanne doit alors tant bien que mal effectuer le travail qui incombe, en temps normal, à son époux parti sous les drapeaux. Cette surcharge de travail n'est pas sans conséquences sur sa santé, même si elle peut normalement compter sur ses beaux-parents, sur les enfants et le domestique s'ils ne sont pas mobilisés eux aussi, et parfois sur des militaires agriculteurs mobilisés dans la région qui viennent prêter main-forte à la ferme durant leur temps libre. Les œuvres d'entraide peuvent aussi la décharger de quelques tâches.

Le chômage masculin dans le canton de Fribourg (par mois), 1938-1946. Source : Office cantonal du travail, *Rapports de gestion*, 1938-1939; *Comptes-rendus de l'administration du Conseil d'Etat du canton de Fribourg*, Direction de l'Intérieur, 1940-1946.

LES CITADINS À LA RESCOUSSE

Paysans et paysannes côtoient en effet leurs limites physiques et psychologiques, et les autorités vont dès 1941 intégrer la population

Carte postale due à la graphiste zurichoise Dora Hauth (1874-1957), collection privée. Non datée, mais réalisée probablement à la fin des années 1930, elle exprime le thème de l'union armée-paysannerie pour la terre natale sur un mode intemporel, par le biais de l'uniforme anachronique du militaire et de l'habillement folklorisant des campagnards.

non agricole au plan Wahlen afin de les soutenir dans l'effort d'auto-alimentation du pays.

Les autorités fédérales obligent les ménages et les entreprises d'une certaine taille à mettre des terres en cultures, encourageant par la même occasion un mouvement de retour à la terre. A Fribourg, canton possédant l'une des plus fortes proportions de population agricole et doté d'un secteur secondaire encore peu développé, l'extension des cultures réalisée par la population non agricole peut paraître négligeable en comparaison aux surfaces labourées par les agriculteurs; mais les parcelles ouvertes sont souvent cultivées intensivement, et ces nouveaux consommateurs-producteurs deviennent moins dépendants du marché pour leur approvisionnement en pommes de terre et en légumes. De même, la participation des entreprises va apporter des moyens financiers indispensables à la réalisation d'un programme extraordinaire d'améliorations foncières, lancé en vue d'améliorer des terres et de gagner des surfaces. Car celles-ci pourraient venir à manquer. Fribourg joue le rôle d'une réserve foncière en permettant à des entreprises de cantons industrialisés de venir sur son territoire s'acquitter de leur obligation de cultiver, lorsqu'il n'y a pas assez de terres disponibles là où elles se trouvent.

Pour pallier le manque de main-d'œuvre, qui d'ailleurs ne touche pas que l'agriculture, le Conseil fédéral décrète parallèlement le service obligatoire du travail. Cette mesure permet aux autorités cantonales d'affecter aux champs des travailleurs d'autres secteurs ainsi que des jeunes gens, dont les apprentis et les étudiants, ainsi que des réfugiés et des internés. Sorte de mobilisation civile introduite pour remédier aux effets de la mobilisation militaire, ce service obligatoire du travail se met en place au côté d'un service du travail volontaire avec lequel il semble se confondre, à Fribourg du moins, ce qui rend la frontière entre le volontariat et l'obligation difficilement perceptible. Le service obligatoire du travail va de surcroît se heurter à plusieurs difficultés. Les unes relèvent des mentalités : que d'idées préconçues à écarter, de part et d'autre, sur les paysans comme sur les citoyens ! D'autres problèmes tiennent à la logique même de ce service, qui échappe à la compréhension de l'agriculteur; celui-ci voit des auxiliaires qu'il ne connaît pas forcément, et de plus rarement expérimentés, venir s'occuper de



CULTIVEZ et DÉFENDEZ la TERRE NATALE!

ses cultures, tandis que lui-même est arraché à ses champs par ses obligations militaires. Mais face au problème récurrent du manque de main-d'œuvre, le paysan finit par apprécier cette aide, bienvenue tous comptes faits. En outre, comme l'obligation de cultiver qui incombe aux ménages et aux entreprises, le service obligatoire du travail aura pour effet de renforcer la cohésion nationale en rapprochant des milieux différents, appelés à tirer à la même corde.

UNE INJUSTICE FLAGRANTE

Proposé comme une solution au problème de la main-d'œuvre, le service du travail va générer de nouveaux obstacles. Les autorités fribourgeoises y voient comme un palliatif, non pas une solution viable, le seul moyen de résoudre véritablement le problème étant à leurs yeux de régler de façon convenable la libération des chefs d'exploitation de leurs obligations militaires. De fait, le service obligatoire du travail va faire réagir les ouvriers agricoles. Les prescriptions sur l'affectation de la main-d'œuvre à l'agriculture prévoient le versement d'une allocation de transfert, à savoir une compensation de salaire à tous les travailleurs occupés d'ordinaire dans d'autres secteurs et soudainement appelés sur les champs. Cette allocation de transfert est nécessaire pour le bon fonctionnement du système, le salaire usuel local que touche la personne affectée de la part de l'agriculteur étant le plus souvent inférieur à la rémunération qu'elle reçoit dans sa profession. Une mesure qui, déjà, empiète beaucoup sur la liberté de l'individu aurait peu de chances d'être acceptée si, en outre, le revenu qui en découle était sensiblement inférieur à celui que la personne astreinte au service obligatoire du travail touche d'habitude. Il faut donc compenser cette différence de salaire.

Bien que justifiée, cette disposition va néanmoins écœurer les salariés agricoles; ils voient arriver sur la ferme des travailleurs qui, au final, sont mieux payés qu'eux, alors qu'ils n'ont pas leur expérience, ou qui sont – pire encore ! – d'anciens ouvriers agricoles ayant «lâchement» abandonné la campagne pour un secteur plus rémunérateur, et désormais ramenés à la terre en contre-partie d'un revenu supérieur à celui des «fidèles». Les prescriptions du service obligatoire du travail encouragent même ce dernier cas de figure,

en demandant aux entreprises d'indiquer aux offices d'affectation de la main-d'œuvre ceux qui, parmi leurs ouvriers qui pourraient être affectés à l'agriculture, sont d'origine rurale ou familiers des travaux des champs. De même, et parce que la population non agricole assujettie ne comprendrait pas pourquoi elle serait tenue d'aider une agriculture simultanément désertée par sa propre main-d'œuvre, ces prescriptions interdisent aux personnes actives dans l'agriculture de quitter leur profession sans l'autorisation des offices cantonaux du travail, quand bien même cette mesure est apparemment appliquée avec une certaine souplesse.

Depuis des décennies, la situation des ouvriers agricoles est peu enviable, et semble même se détériorer, à Fribourg comme dans le reste de la Suisse. Les conditions salariales et de logement ainsi que les horaires de travail les condamnent presque au célibat; seuls 15% d'entre eux sont mariés. De plus, il est pour eux plus difficile que par le passé d'acquérir un domaine et de devenir indépendants. Bref, leurs perspectives dans l'agriculture sont peu réjouissantes. Comme le fait remarquer Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat directeur de l'Intérieur et donc de l'agriculture à Fribourg: «La situation du domestique de campagne est bien différente de celle de l'ouvrier d'usine. Celui-ci demeure ce qu'il est, tandis que la grande majorité des domestiques de campagne le sont avec l'espoir de devenir autre chose.»³

L'ACTION DE JEAN PILLER

Les ouvriers agricoles sont donc retenus à la terre par les prescriptions fédérales alors qu'ils sont nombreux à lorgner vers d'autres horizons, et le versement de l'allocation de transfert – que Maxime Quartenoud désignera comme une «prime à l'infidélité»⁴ – semble effectivement être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. A peine les premières allocations de transfert sont-elles versées que les domestiques s'unissent pour défendre leurs intérêts. L'Union fribourgeoise des domestiques agricoles (UFDA) est créée en octobre 1941 et constitue la première organisation autonome de cette catégorie au niveau cantonal. Si Fribourg devance sur ce plan les autres cantons, quoique Berne, Lucerne ou encore Zurich suivent de près⁵, cela tient certainement pour beaucoup à la personnalité

³ Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du canton de Fribourg 1945, p. 28.

⁴ *Ibid.*, 1942, p. 255.



A. Claraz

XII^e FOIRE AUX PROVISIONS FRIBOURG 1-12 OCT. 42

LITH. CH. ROBERT FRIBOURG

75

du très remuant Jean Piller, co-fondateur et secrétaire de l'UFDA mais surtout chef de l'Office cantonal du travail. Très engagé sur les problèmes sociaux et préoccupé depuis longtemps par le sort des ouvriers de tous bords, c'est lui qui va non seulement donner l'impulsion aux domestiques et ouvriers agricoles fribourgeois pour les pousser à s'unir, mais encore animer de façon active le mouvement.

Le sort des travailleurs agricoles n'avait jusqu'alors pas préoccupé grand monde. Eux-mêmes, «soit par manque d'ambition, soit parce qu'ils [veulent] quitter le métier le plus tôt possible»⁶, ne cherchaient guère à se défendre. Le plan Wahlen, créant un immense besoin en main-d'œuvre, leur vaut de recevoir plus d'égard que d'ordinaire et sensibilise leurs patrons et les cercles politiques à leur condition précaire. Pour obtenir la révision du statut des domestiques agricoles, qu'il réclame avec insistance, Jean Piller va profiter à la fois de la grogne qui les gagne, et qui les amène à s'unir, et de l'urgence qu'il y a pour les autorités et les responsables de l'agriculture de trouver une solution au problème de la main-d'œuvre. Piller sait aussi très certainement user de sa position au sein de l'administration cantonale pour faire passer ses idées ou, du moins, les discuter plus facilement avec son chef Maxime Quartenoud.

Mais si Piller est pendant la guerre l'élément moteur de cette union, il en est également l'élément perturbateur. L'Union des paysans fribourgeois (UPF), qui surveille de près le mouvement, essaie tant bien que mal de garder sous contrôle les travailleurs agricoles dont elle craint qu'ils puissent rejoindre les rangs des syndicats ouvriers. Et l'attitude de Piller, qui selon elle excite les domestiques de ferme contre leurs patrons, n'est guère appréciée; selon ces critiques, l'homme devrait avoir un peu plus de retenue sur la question, car en tant que chef de l'Office cantonal du travail, il ne devrait pas prendre parti pour l'un ou l'autre camp.

Piller va pourtant encore plus loin, trop loin apparemment au goût de l'UPF et même de Quartenoud, qui ne tente pourtant à aucun moment de remettre à l'ordre son chef de service. Sous son impulsion, l'UFDA édite presque tous les mois à partir de mai 1944 un journal bilingue, *Le Domestique fribourgeois – Der Freiburger Dienstbote*, sans en avertir l'UPF alors que celle-ci aurait été disposée à lui accorder de la place dans les colonnes de son journal *Le Paysan*

La faux et le mousqueton : comment l'imagerie publicitaire exalte le double rôle du paysan-soldat. (collection d'affiches de la Bibliothèque nationale suisse)

⁵ MOSER 1994, p. 207.

⁶ Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du canton de Fribourg, 1942, p. 254.

fribourgeois. L'UFDA utilise en outre son journal pour critiquer çà et là l'organisation faîtière cantonale, et en particulier son secrétaire, le conseiller national Eusèbe Philipona.

Entre l'Union des paysans fribourgeois et l'Union fribourgeoise des domestiques agricoles représentées par leurs secrétaires respectifs, deux hommes qui semblent dans l'incapacité de s'entendre, les rapports sont difficiles et la rupture menace. Piller fait d'ailleurs l'objet de plaintes de plusieurs associations professionnelles. Le climat ne se détendra qu'après la guerre lorsque Piller quittera la tête de l'Office cantonal du travail, alors qu'il est avec l'UFDA parallèlement impliqué dans la fondation de l'Union centrale des domestiques et ouvriers agricoles de la Suisse. Mais Piller, quelques années après la guerre, finira en mauvais termes même avec «son» Union fribourgeoise des domestiques agricoles; ce sera pour une sombre affaire d'irrégularités dans les comptes et de cotisations impayées à l'assurance-maladie que lui-même, principal administrateur de l'association, a rendue obligatoire pour chacun des membres.

FRIBOURG PIONNIER DU PROGRÈS SOCIAL

Jean Piller n'en a pas moins joué un rôle-clé non seulement dans l'application du plan Wahlen à Fribourg, en tant que chef de l'Office cantonal du travail chargé de régler l'affectation de la main-d'œuvre, mais aussi dans l'obtention d'améliorations de la condition de vie du prolétariat rural. La période de guerre permet à une partie de la paysannerie d'améliorer sa situation financière, après avoir traversé presque deux décennies de vaches maigres, mais domestiques et journaliers étaient restés muets jusqu'alors. Piller impulse leur mouvement revendicatif.

Même si l'UFDA ne regroupe qu'une petite partie des travailleurs agricoles que compte le canton, Jean Piller et cette organisation finissent par obtenir gain de cause dès 1943 avec l'introduction d'allocations extraordinaires pour les domestiques mariés, tandis que les paysans patrons tirent vers le haut les salaires qu'ils versent à leurs employés pour réduire l'attrait des autres secteurs plus rémunérateurs. Ces allocations extraordinaires sont en réalité des allocations familiales et ne profitent dans un premier temps qu'aux domestiques mariés, soit une minorité, mais le Conseil fédéral va,

dès l'année suivante, décider l'introduction d'allocations à l'ensemble des travailleurs agricoles ainsi qu'aux paysans de la montagne, un autre groupe défavorisé au sein de la paysannerie. Par la suite, le canton de Fribourg va devenir le troisième canton de Suisse, juste après Vaud et Genève, à mettre en vigueur un régime d'allocations familiales pour les salariés de tous bords, en juin 1945. Enfin, l'UFDA et l'UPF, en vue de régler les rapports entre patrons et employés, unissent leurs efforts pour élaborer un contrat-type de travail qui deviendra un modèle du genre.

Avec l'animateur Jean Piller, dont la réussite tient aussi peut-être au fait que les autorités cantonales, Maxime Quartenoud en tête, se tiennent au chevet d'une agriculture qu'elles considèrent comme le pilier de l'économie, les ouvriers agricoles fribourgeois se mettent ainsi à défendre leurs intérêts. Sous la pression des événements, ils parviennent à améliorer leur situation. Mais celle-ci ne saurait être considérée comme bonne : une partie des travailleurs agricoles délaisse la terre durant la guerre et leur effectif va littéralement fondre par la suite, les paysans devant compenser ces départs par la main-d'œuvre étrangère après la réouverture des frontières.

S. G.

Bibliographie

Werner BAUMANN, Peter MOSER, *Bauern im Industriestaat. Agrarpolitische Konzeptionen und bäuerliche Bewegungen in der Schweiz 1918-1968*, Zurich 1999

Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, Fonds privé «Jean Piller 1912-1998»

Centenaire de l'Union des paysans fribourgeois : 1848-1948, Fribourg, 1948

Michel CHARRIÈRE, *Du progrès à la politique agricole : 150 ans de l'Union des paysans fribourgeois 1848-1998*, Fribourg 1998

Samuel GENDRE, *L'agriculture fribourgeoise au défi de la Deuxième Guerre mondiale. Les effets économiques et sociaux du plan Wahlen dans le canton de Fribourg*, Fribourg 2012

Peter MAURER, *Anbauschlacht – Landwirtschaftspolitik, Plan Wahlen, Anbauwerk 1937-1945*, Zurich 1985

Peter MOSER, *Der Stand der Bauern*, Frauenfeld, 1994